

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

2^e séance – 7 avril 2021 - 15 h à 15 h 37

Visioconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Martin Lajeunesse - Président et conseiller municipal
Monsieur Gilles Chagnon - Vice-président et conseiller municipal
Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais
Madame Lyne Laprade - Association de natation de l'Outaouais
Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais
Monsieur Jacques Lemay - Membre citoyen
Monsieur Érik Breton - Membre citoyen
Madame Manon Dufour - Centre de services scolaire des Draveurs
Monsieur Claude Beaulieu – Membre citoyen

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordonnatrice aux commissions et comités - SLSDC
Madame Geneviève D'Amours - Directrice par intérim - SLSDC
Madame Émilie Chasles - Chef de section - Planification et développement des communautés - SLSDC
Madame Josiane Cossette – Agente – Commission jeunesse – SLSDC
Monsieur Alexandre Pirsch – Coordonnateur à l'analyse et recherche – SLSDC

INVITÉS (ES) :

Madame Isabelle N. Miron – Conseillère municipale et coprésidente de la Commission jeunesse
Monsieur Benoit Hudon – Administrateur – Ski à l'école

ABSENCES :

Monsieur Pierre Lanthier - Conseiller municipal
Monsieur Michel Raymond - Membre citoyen

La séance débute à 15 h.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue aux membres. Il fait mention de la recommandation adoptée au comité plénier du 6 avril concernant le Niveau de services pour les gardiens de chiens, soit de réviser les niveaux de services pour les gardiens de chiens en tenant compte de la Loi et de la demande de Mme Myriam Nadeau d'ajouter un niveau de service, soit des parcs canins de proximité.

Il mentionne également que le Plan de travail 2021-2022 et le Bilan 2019-2020 ont été adoptés au conseil municipal du 16 mars 2021 et qu'une légère modification a été apportée au plan de travail : la formulation du moyen pour le dossier des patinoires extérieures a été revue pour permettre une analyse plus large du dossier.

De plus, il fait part d'un bon coup du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés qui, dû à la COVID-19, créera des corridors pour la nage au parc du Lac-Beauchamp ainsi qu'à la plage d'Aylmer.

Il souhaite finalement la bienvenue à M. Benoit Hudon du programme Ski à l'école qui s'adressera à la Commission durant la période de questions des citoyens.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Appuyé par madame Lyne Laprade*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 17 février 2021

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

4.1 Réponse à la demande de l'organisme BougeBouge Gatineau

Madame D'Amours informe que l'organisme a été contacté et qu'une entente de soutien de la part de la Ville a été conclue. L'organisme bénéficiera donc d'un certain niveau de service de la part de la municipalité et il a été invité à présenter une demande pour l'année prochaine.

Monsieur Lajeunesse mentionne qu'un montant d'argent provenant du budget discrétionnaire de certains élus leur a été offert.

4.2 Demande de l'organisme Ski à l'école

Monsieur Benoit Hudon décrit la mission de Ski à l'école. L'organisme a pour but de favoriser l'accessibilité au ski de fond, de démocratiser ce sport et de faire profiter les bienfaits du plein air, surtout en temps de confinement. Ski à l'école offre un service clé en main aux écoles primaires et secondaires en fournissant l'équipement gratuitement, tout en respectant les consignes sanitaires.

Il souhaite développer une stratégie conjointe avec la Ville de Gatineau pour une expansion de l'offre communautaire. Il se questionne sur les disponibilités de subvention pour obtenir une enveloppe budgétaire récurrente.

Madame Dufour suggère de faire une demande d'aide financière aux Centres de services scolaires dans le cadre du soutien financier offert par le programme Je bouge à l'école. Elle suggère également à monsieur Hudon de présenter son projet à la Table éducation de l'Outaouais.

Les membres posent des questions sur la façon de procéder pour établir une priorité des familles ciblées qui pourront utiliser le service, sur les plages horaires offertes et sur les coûts. On demande également si une collaboration avec les associations de ski de fond et avec les organismes de plein air de la région a déjà été amorcée.

Monsieur Hudon répond qu'ils ont fait affaire avec Relais plein air pendant la relâche scolaire du mois de mars et qu'ils ont approché les représentants de la forêt Boucher. Ils visent un partenariat avec la Maison de la famille de Gatineau et avec la Corporation de la Lièvre. Il spécifie que Ski à l'école est un organisme local, établi dans le secteur de Hull.

Madame Delisle invite Ski à l'école à une rencontre qui aura lieu prochainement avec l'ensemble des clubs de plein air de la région.

Monsieur Lajeunesse remercie monsieur Hudon et l'informe qu'une discussion concernant sa demande aura lieu en séance huis clos et qu'une réponse lui sera acheminée par la suite.

Monsieur Benoit Hudon quitte la rencontre à 15 h 29.

5. Suivis de dossiers :

5.1 Niveau de service pour les gardiens de chiens :

5.1.1 Impact du règlement provincial sur les parcs à chiens et

5.1.2 Modification du Niveau de service pour les gardiens de chiens, incluant les parcs canins de proximité

Madame D'Amours donne des précisions sur ce qui a été adopté au comité plénier du 6 avril. Elle rappelle la demande de madame Nadeau qui était d'ajouter un niveau de service de parcs canins de proximité et de tenir compte du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*.

Il a été convenu par le conseil d'aménager des clôtures aux parcs des Jardins-Lavigne, du boulevard de la Technologie et celui au nord du Lac-Beauchamp. Pour ce qui est du parc Lamarche, un montant d'argent sera réservé pour créer une aire d'exercices canins dans le secteur.

De plus, la recommandation de la Commission de réviser le Niveau de services pour les gardiens de chiens a été adoptée avec la modification de 25 personnes au lieu de 50 détenant une licence pour chien résidants dans le quartier visé, appuyé par une association reconnue ou un représentant de groupe de citoyens pour l'aménagement d'une aire d'exercices canins de proximité. Il faudra ensuite procéder aux changements nécessaires au règlement.

Monsieur Carl Clements se joint à la rencontre à 15 h 30.

5.2 Modification au Plan de travail 2021-2022 de la Commission

Madame D'Amours mentionne qu'à la demande du conseil, le libellé concernant les patinoires extérieures a été modifié afin de permettre une analyse plus large du dossier.

Ancien libellé : Contribuer à l'amélioration des délais d'ouverture des patinoires extérieures (2021-2022)

Nouveau libellé : Contribuer au déploiement des patinoires extérieures, selon l'analyse des besoins (2021-2022)

6. Varia

Aucun point ajouté au varia. Monsieur Lajeunesse rappelle aux membres que l'événement Secondaire en spectacle aura lieu sur leur page Facebook ce soir et invite les membres à le visionner.

7. Prochaine séance : 2 juin 2021

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire aura lieu le 2 juin 2021.

8. Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 37.



*Il est proposé par monsieur Érik Breton
Appuyé par monsieur Jacques Lemay*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

| | |
|---|---|
|  |  |
| PRÉSIDENT MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE | SECRÉTAIRE MADAME VÉRONIQUE LEDUC |